

**L'Armée américaine en Moselle  
dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967.  
Pourquoi ? Où ? Comment ?  
Que reste-t-il aujourd'hui de cette présence  
et des installations réalisées pendant cette période ?**

par Pierre LABRUDE

Il y a eu quarante ans l'année dernière, en 2007, les troupes de l'*US Army*, de l'*US Air Force*, de la *Royal Canadian Air Force* et les états-majors alliés quittaient le territoire français à la suite de la demande exprimée au début de l'année précédente, 1966 - mais attendue depuis un certain temps -, par le général de Gaulle qui avait décidé que la France ne participerait plus aux organismes intégrés de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord).

Nous ne nous souvenons déjà presque plus de tout cela et les traces visibles de cette présence militaire continuent de s'effacer. À part quelques importants dépôts et camps spécifiquement créés à l'occasion de cette présence, comme celui de la *Forêt de Haye* entre Nancy et Toul, ou celui de la *Croix de Metz* à Toul, les bases aériennes comme celle de Rosières-en-Haye, et les hôpitaux comme celui de Dommartin-lès-Toul, appelé *Jeanne d'Arc*, ou celui de Verdun dénommé *Désandrouins* - tous les deux par leurs constructeurs et non par la France après 1967 -, constituaient jusqu'à présent les traces les plus tangibles et les moins modifiées de ces installations aujourd'hui âgées de cinquante années. Il est sûr maintenant que cela ne durera plus. Les démolitions et transformations entreprises récemment à Chambley, la fermeture en 2004 de la base aérienne 136 de *Toul-Rosières*, et celle de l'Hôpital *Jeanne d'Arc* programmée pour 2010, en sont trois exemples majeurs. Il est donc plus que temps de se pencher sur l'histoire de cette présence militaire, en particulier américaine, qui n'a pas dépassé une vingtaine d'années, et des établissements militaires qui en ont résulté et qui ont marqué notre région.

Dans l'ensemble, peu de travaux spécifiques ont été consacrés à ce sujet depuis 1967. Peut-être était-il d'abord trop tôt. Mais il va bientôt être trop tard... L'un des plus récents et des plus magistraux de ces travaux est la thèse d'Olivier Pottier<sup>1</sup> et le livre trop modeste<sup>2</sup> qui en a résulté. D'autres, plus restreints, comme des mémoires de maîtrise ou de DEA l'avaient précédé<sup>3</sup>. Quelques travaux ont été consacrés spécifiquement à une ville comme Châteauroux<sup>4</sup> ou La Rochelle<sup>5</sup>, et ce sont les aspects diplomatiques, démographiques et sociologiques, principalement lors du départ des Américains en 1966-1967, avec leurs conséquences sur le travail des populations, ainsi que ce que nous appelons l'aménagement du territoire, qui ont été les plus étudiés. Par contre, les recherches ne se sont à peu

près pas intéressées aux constructions et bâtiments, si ce n'est ce qui touche aux bases aériennes, parce que les avions passionnent toujours...<sup>6-7</sup>. Néanmoins, de nombreux sites Internet, émanant de l'Armée américaine en Allemagne, d'associations de vétérans américains et d'anciens employés français des bases, permettent de se rendre compte de l'état d'origine et de la situation actuelle des installations et des bâtiments.

Une série de hasards m'ayant conduit à travailler sur le thème des hôpitaux<sup>8</sup>, et ce sujet ayant nécessité de connaître les autres installations américaines en France, j'ai pu ainsi aborder le travail que je vous propose aujourd'hui. Pour une bonne compréhension de la communication, j'exposerai d'abord le contexte militaire européen de l'installation des Américains en France après la Seconde Guerre mondiale, puis l'organisation territoriale de ces camps et bases, avant de présenter succinctement les implantations réalisées en Lorraine et la procédure administrative de leur construction. Nous étudierons alors plus précisément celles qui se trouvèrent en Lorraine et dans le département de la Moselle avant d'envisager la fin de la présence américaine en France et en Moselle par suite des mesures prises par les Américains eux-mêmes en 1963-1964 avant que le gouvernement français n'impose le départ des troupes alliées du territoire national. Nous terminerons par ce que nous savons aujourd'hui des utilisations militaires et civiles de ces installations. À ma connaissance, une telle étude n'a jamais été effectuée, sauf par M. le général Denis pour les installations spécifiquement messines<sup>9</sup>.

### **Le contexte militaire européen de l'installation des Américains<sup>1-2-10</sup>**

La France étant contiguë à ce qui deviendra l'Allemagne de l'Ouest, dès 1945 les Américains avaient envisagé la création d'une ligne de communication passant à travers notre pays et destinée à assurer le soutien logistique de leurs troupes d'Allemagne et d'Autriche<sup>1-2</sup>. Des négociations avaient été entamées à Paris le 9 avril 1947 et avaient abouti à un accord secret (accord Bidault-Caffery) signé le 16 avril 1948 relatif aux facilités accordées aux troupes américaines en France et entérinant l'existence d'une ligne de communication traversant le territoire français.

À partir de juin 1948, les Soviétiques bloquent l'accès des Occidentaux à Berlin. Cette mesure est rendue inefficace par le pont aérien organisé et mené sans relâche par les trois puissances occupantes de l'Ouest. Staline doit reconnaître son échec et le blocus cesse en mai 1949. Mais cette très grave affaire a montré aux Occidentaux l'importance d'une entente, de l'existence de moyens de réponse, en particulier aériens, et de la capacité à utiliser l'espace aérien. Elle a montré aussi que l'époque de l'entente avec l'URSS était terminée et qu'un conflit était possible. Tout cela n'a pas été sans conséquences politiques et diplomatiques avec la signature du Traité de Washington, et, un peu plus tard,

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

la volonté des États-Unis de disposer d'un espace aérien plus vaste que la seule « Allemagne de l'Ouest » en installant des bases aériennes en France, en particulier dans l'Est.

Au cours de cette même année 1949, ont lieu deux autres événements politiques internationaux majeurs : d'une part, le 4 avril, la signature à Washington du Traité de l'Atlantique Nord (North Atlantic Treaty en anglais), et d'autre part, la reconnaissance de l'Allemagne de l'Ouest en tant qu'état souverain bien qu'encore désarmé, mais faisant partie du dispositif allié et américain en Europe sous la forme d'une « zone avant » où doit se produire le premier choc d'un conflit éventuel avec les troupes de ce qui deviendra le « Pacte de Varsovie » en 1955. L'OTAN, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (NATO en anglais), qui découle du Traité de Washington, naît officiellement le 6 novembre 1950, mais c'est la date du 4 avril 1949 qui est prise comme point de départ de l'existence de l'OTAN.

Dans ce nouveau cadre, des négociations ont très rapidement lieu entre les États-Unis et la France, qui aboutissent le 27 janvier 1950 à un accord relatif à l'aide pour la défense mutuelle, et, le 6 novembre, à l'accord Parodi-Bruce sur la ligne de communication de l'*US Army* en France, entre, sur la façade atlantique, les ports de Bordeaux, Rochefort, La Pallice et Saint-Nazaire, et dans l'Est de notre pays, Kehl, plus exactement comme le montrent les cartes et les installations, Verdun, Toul, Nancy et Metz, avec une continuation de la ligne vers la RFA : Kaiserslautern, Pirmasens et d'autres dépôts constitués dans la même région, et qui dépendent de la ligne et non des troupes « offensives » américaines en Allemagne. Cette ligne est appelée *Line of Communication* ou *LOC* ou encore *Communication Zone* ou *COM-Z*<sup>11</sup>.

Un accord relatif à l'installation d'un dépôt aérien à Châteauroux est signé le 27 février 1951 par MM. Parodi et Bruce et, à l'issue de cette année où d'autres accords et conventions sont signés et où des échanges de lettres ont lieu, le *Comité interallié*, chargé de régler les problèmes posés par la présence militaire alliée en France, se réunit pour la première fois le 28 novembre. À ce moment, il y a déjà 2 105 soldats américains en France, et le général Eisenhower a été nommé à la tête du *Supreme Headquarters of the Allied Powers in Europe (SHAPE)* le 19 décembre 1950.

L'accord sur l'installation de bases aériennes canadiennes est signé par MM. Parodi et MacDonnel le 14 mai 1952<sup>12</sup>. Celui qui porte sur les bases américaines l'est le 4 octobre 1952 entre M. Schumann, ministre des Affaires étrangères, et l'ambassadeur américain Dunn. Il prévoit l'installation en France d'unités tactiques, de commandement et de soutien de l'*US Army Air Force in Europe (USAFE)*, ainsi que les effectifs militaires et civils, et indique la liste des principales installations : 13 bases aériennes, deux quartiers généraux – dont un dans la région de Metz-Thionville, est-ce que ce sera Angevillers-Rochonvillers-Molvange? -, des stations radars, des hôpitaux et des dépôts de munitions<sup>2</sup>.

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

La Guerre de Corée, conflit qui oppose les deux Corées à partir du 25 juin 1950 et qui se prolonge jusqu'à l'armistice du 27 juillet 1953, constitue l'un des moments les plus graves de la Guerre froide. Elle conduit à l'accélération du mouvement d'installation des Américains, car, pour Washington, la défense de l'Europe est essentielle pour la sécurité des États-Unis. Après avoir été soutenue financièrement et économiquement, elle doit aussi être défendue militairement. À l'automne 1950, les États-Unis installent donc outre-mer un puissant système de bases militaires, qui leur permet de rassurer leurs alliés et d'appliquer leur stratégie de l'endiguement, sans oublier des arrière-pensées politiques qui leur sont propres. La Guerre de Corée<sup>13</sup> n'est pas sans conséquences pour l'Europe : elle renforce la cohésion de l'Alliance atlantique qui s'est dotée d'une organisation cumulant des instances politiques et un dispositif militaire intégré ; elle conduit l'Allemagne fédérale à assumer en partie sa propre défense. Un ministère de la Défense y est créé le 7 juillet 1955, la Bundeswehr voit le jour cette même année et la RFA intègre l'OTAN. Le 14 mai précédent était né le *Pacte de Varsovie* unissant militairement sept pays d'Europe centrale et de l'Est à l'Union soviétique.

Les grands commandements ont commencé à fonctionner à Paris et en région parisienne début avril 1951. Les premiers appareils de l'*USAFE* arrivent à Bordeaux-Mérignac en décembre.

Notre pays est intégré aux forces alliées du « Centre Europe » et il joue, dans ce cadre, un rôle logistique de première importance avec la « Zone de communication ». Commandée depuis Orléans, elle est chargée d'assurer le soutien logistique de la 7<sup>e</sup> Armée américaine stationnée en Allemagne et en Autriche face au *Rideau de fer*. Ce commandement dispose d'une section avancée ou *ADSEC (Advanced Section)* installée à Verdun et qui couvre l'Est de notre pays. Cette zone de communication, opérationnelle à partir de 1951, représente une part importante de la contribution américaine à l'OTAN. Plusieurs dizaines de dépôts sont créés pour l'Armée de terre US et quatorze bases aériennes. Celle de Toul-Rosières est déclarée opérationnelle en 1954 et affectée à l'OTAN le 8 mai de cette année.

En fait, cette zone n'est que la reconstitution de l'organisation logistique créée le 16 février 1918 par le général Pershing et qui s'appelait « Service d'approvisionnement »<sup>14</sup>.

L'accroissement constant du nombre des militaires américains en France, avec leurs familles : un peu plus de 20 000 militaires à la fin de 1951, plus de 40 000 en décembre 1952, 61 000 en février 1959, justifie la présence de nombreuses installations leur permettant de travailler : camps, dépôts et bases diverses, et de vivre : lotissements, magasins, écoles et installations hospitalières.

L'accord sur la construction du pipe-line Donges-Saint-Baussant, très fréquemment appelé « Donges-Metz », est signé le 30 juin 1953 entre MM. Bidault et Dillon. Outre l'installation du pipe-line, d'une longueur de 700 kilomètres et

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

d'un débit de 12000 m<sup>3</sup> par jour, il prévoit la constitution de cinq dépôts pétroliers, dont un à Saint-Baussant en Meurthe-et-Moselle, avec 17 réservoirs et une capacité de stockage de 1,12 million de m<sup>3</sup> de produits<sup>2</sup>.

Nous étudierons plus loin les installations de transmissions de l'OTAN et de l'Armée américaine. Dans cette perspective, voyons comment ces forces sont organisées en France au moment de leur apogée, en n'oubliant pas que la zone logistique doit soutenir les forces présentes et éventuellement engagées en Allemagne et donc être constamment en relation avec elles. L'OTAN a son siège à Paris. Le grand quartier général des forces alliées en Europe, le *SHAPE*, est installé à Rocquencourt, à quelques kilomètres au nord de Versailles. À sa tête, un général américain, dont le premier est Eisenhower, est le commandant suprême en Europe (*SACEUR*). Le *SHAPE* est partagé en trois subdivisions disposant chacune d'un quartier général. Celui de la zone Centre-Europe, où se trouve notre pays, ou *HQ AFCENT*, c'est-à-dire *Quartier général Allied Forces Central Europe*, est à Fontainebleau, au château et dans divers sites en ville. Il rassemble les commandements des forces navales (*NAVCENT*), terrestres (*LANDCENT*) et aériennes (*AIRCENT*). Pour ces dernières, le secteur central est le plus vaste et le plus riche en bases aériennes. Il dispose de ce fait de deux commandements Air distincts : la 2<sup>e</sup> Force aérienne tactique alliée (2<sup>nd</sup> ATAF) qui s'occupe des bases de Grande-Bretagne, et la 4<sup>e</sup> Force (4<sup>th</sup> ATAF) qui gère les bases de France et d'Allemagne et est installée à Ramstein en Allemagne.

Cette 4<sup>e</sup> Force aérienne contrôle les formations de l'Armée de l'air française (1<sup>er</sup> Commandement aérien tactique implanté à Lahr en Allemagne), celles de l'*USAFE* dont le quartier général est à Wiesbaden en Allemagne avec deux grands commandements, tous les deux situés à Ramstein, et la 1<sup>re</sup> Division aérienne de la *Royal Canadian Air Force* dont le poste de commandement est à Mercy, à côté de Metz.

Une très importante messagerie est donc échangée en permanence entre la région parisienne, qui constituera la zone de la Seine (*Seine Area Command*) de la *ComZ*, tous les états-majors situés en France et en Allemagne fédérale, et les différentes installations des armées de terre et de l'air situées sur les territoires des nations appartenant à l'Alliance atlantique<sup>7</sup>.

### **Les installations militaires américaines en Lorraine**<sup>1-6-7-11-15</sup>

Les installations militaires américaines et canadiennes sont particulièrement nombreuses dans trois des quatre départements lorrains, et en particulier en Meuse en raison de son peuplement plus restreint. À l'apogée de la présence militaire alliée, en 1958-1959, il s'y trouve les bases aériennes opérationnelles de Chambley et de Toul-Rosières en Meurthe-et-Moselle, d'Étain-Rouvres en Meuse et de Phalsbourg-Bourscheid en Moselle ainsi qu'un dépôt de munitions

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

« Air » dans la forêt de Gobessart à Saint-Mihiel. Une base opérationnelle de dispersion est installée à Chenevières non loin de Lunéville, cependant que les Vosges ont « accueilli » les bases de secours de Mirecourt-Juvaincourt et de Damblain. Les bases françaises accueillent aussi les avions américains. Pour leur part, les Canadiens s'installent à Marville en Meuse et à Grostenquin en Moselle, leur poste de commandement occupant le château de Mercy-lès-Metz.

Un important dépôt pétrolier, déjà signalé et toujours utilisé, du pipe-line venant de Donges, appelé « Donges-Melun-Metz » et qui est la reprise de celui que la France avait entrepris de réaliser avant 1940 jusqu'à Montargis, est installé à Saint-Baussant près d'Essey-et-Maizerais, à son terminus, du moins à l'origine, car le pipe-line s'est ensuite poursuivi vers Sarrebrück et l'Allemagne, et il compte aujourd'hui de nombreuses dérivations. La Meurthe-et-Moselle compte aussi des installations à Toul, Nancy et Jarny, la Meuse à Buzy-Darmon, Étain, Rambucourt-Bouconville, Saint-Mihiel, Sampigny et Verdun. Les Vosges, en dehors des deux bases aériennes précitées, n'accueillent, me semble-t-il assez tardivement, vers 1962, que plusieurs tout petits dépôts de matériels de l'*USAFE*, non loin de ces terrains.

Le département de la Moselle reçoit des installations importantes à Metz, Moulins-lès-Metz et Woippy, à l'Est dans l'espace Ebersviller-Hombourg-Budange, et, dans les installations de la Ligne Maginot, dans et près de l'ouvrage de Kerfent à côté de Zimming, et au nord, non loin de Thionville, dans l'ancien camp de sûreté d'Angevillers et les gros ouvrages de Rochonvillers et de Molvange. Une grande base aérienne est créée à Phalsbourg-Bourscheid. Il y a d'autres petites installations, en particulier pour les télécommunications, certaines éphémères, et enfin des projets non réalisés.

De nombreux lotissements abritent les familles : cinq en Meurthe-et-Moselle, cinq en Meuse et trois en Moselle. Pour leur part, les Canadiens disposent de lotissements et d'installations « de vie » et de sport sur chacun de leurs trois sites lorrains ou à proximité (Longuyon, Saint-Avold pour les Canadiens).

### **La construction des camps et bases américains en France**<sup>1-2-11-15-16</sup>

En vertu des accords passés en 1950, le coût de construction de la « ligne de communication » est partagé, et la France y participe, par exemple pour 20 % la première année. Normalement, en vue de l'établissement de toute installation, les Américains doivent présenter par la voie diplomatique une demande que le ministère des Affaires étrangères transmet au Secrétariat général permanent de la Défense nationale (SGPDN), mais ils s'en dispensent souvent, considérant qu'elle s'inscrit dans le cadre des accords déjà passés... Ils s'arrogent ainsi des libertés importantes et se placent au-dessus des lois nationales... Les demandes des États-Unis et du Canada et leurs spécifications figurent dans le programme

d'infrastructure de l'OTAN. C'est la France qui détermine l'emplacement exact des installations alliées, le plus souvent à l'écart d'une agglomération pour des raisons de place et de superficie (il faut environ 400 ha pour un aérodrome et 50 ha pour un hôpital, le dépôt de Toul *Croix-de-Metz* occupe 233 ha, etc.), de bruit (aérodrome) et de facilité de surveillance. Pour minimiser les dépenses et les expropriations, notre pays souhaite aussi concéder à ces troupes le maximum de biens domaniaux comme des forêts, des terrains de manœuvre, des aérodromes ou des casernes inutilisés. Mais les Américains souhaitent se trouver près des agglomérations en raison de la présence des familles et des lieux de détente militaires comme les cinémas qui peuvent leur être réservés en ville, ou privés, boîtes de nuit par exemple.

Les terrains et biens immobiliers, préexistants ou construits spécialement, mis gracieusement à la disposition de l'Armée américaine ou canadienne, restent la propriété de notre pays qui y conserve sa souveraineté, et ils ne sauraient donc, puisqu'ils sont établis sur des terrains appartenant à la France, faire l'objet d'une indemnisation, même pour une valeur résiduelle, à son départ, ce qui sera source de difficultés en 1966-1967 car les États-Unis souhaiteront une indemnisation. Les installations sont donc l'objet de baux plus ou moins longs et renouvelables, le tout valable dans un premier temps jusqu'à l'échéance du Traité de l'Atlantique nord, en avril 1969. La France est responsable de la sécurité extérieure des installations, et les Américains de la sécurité intérieure et de la garde, souvent assurée par les membres du « Service polonais du travail » avec des chiens. La France leur en concède le commandement et le libre usage, un détachement de liaison français commandé par un officier y représentant notre pays sur les plus importantes d'entre elles, comme les bases aériennes.

C'est la France qui a l'entière responsabilité de la construction des installations. Elle finance l'achat des terrains lorsque cela est nécessaire et assure l'expropriation et l'indemnisation des propriétaires, sans frais pour les États-Unis et l'OTAN ; elle assure la viabilisation (routes et voies diverses, eau, évacuations, électricité) avec le concours de l'Administration des *Ponts et Chaussées* et éventuellement du *Service de l'infrastructure* pour les bases aériennes, les Américains et l'OTAN finançant le reste. Mais c'est la France qui avance les sommes nécessaires aux dépenses et donc à tous les travaux et salaires, et elle est ultérieurement remboursée.

Une fois les terrains acquis, les ingénieurs français établissent le plan de masse en tenant compte des spécifications de l'OTAN et de celles qui sont particulières aux Américains et dont ils régleront le coût. Ils sont pour cela en relation avec la *Joint Construction Agency (JAC)*, service interarmées créé le 15 janvier 1953 pour simplifier les contacts avec la France et centraliser toutes les questions relatives aux travaux, implanté à Paris puis à Boulogne-sur-Seine, et remplacé le 1<sup>er</sup> août 1957 par l'*United States Construction Agency France (USACAF)*, elle-même désignée le 1<sup>er</sup> octobre 1961 par le nom *US Army Field Engineers Office*.

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

Le plan de masse est soumis à l'approbation du *SHAPE*, puis un devis détaillé est présenté au *Comité des paiements et de l'avancement des travaux du Conseil de l'Atlantique nord*. Ceci étant accepté, les plans extrêmement détaillés (détails des boutons de porte par exemple...) des installations sont réalisés par des bureaux d'études indépendants de divers pays, y compris américains. Les services locaux du Génie français sont concernés par la construction, au moins pour le gros-œuvre et c'est la France qui passe les marchés. Elle procède aux appels d'offres en invitant les entreprises à soumissionner. La procédure est très compliquée, à tel point qu'elle fait l'objet d'un tableau récapitulatif lui-même assez compliqué dans l'ouvrage sur le Service du génie américain (*Engineers*) en Europe<sup>16</sup>. Le Service des travaux du Génie, l'Administration des *Ponts et Chaussées* (aujourd'hui DDE), d'autres services encore lorsqu'il s'agit des bases aériennes, sont concernés par ces travaux.

L'ouvrage précité<sup>16</sup> montre qu'en dépit de l'organisation, du pragmatisme américain et des moyens considérables mis en œuvre, le programme de construction a suscité de nombreuses difficultés. Le fait que deux pays aux moyens et habitudes différents, et aux intérêts éventuellement divergents, la France et les États-Unis, doivent collaborer en vue de réaliser rapidement un ensemble immobilier considérable, en est bien sûr une cause. Mais il y a aussi le fait que les services américains changent fréquemment leurs plans et leurs spécifications.

Les personnels du « Service polonais du travail », créé pour organiser l'activité des Polonais réfugiés aux États-Unis, participent à la construction puis à la garde des installations. Ils portent l'uniforme de l'Armée, mais n'ont pas le même statut que les soldats américains.

### **Les installations américaines en Moselle**<sup>1-2-6-7-9-10-17-18</sup>

Les projets d'installation des alliés, pour l'essentiel les Américains, nous sont connus par des documents préparés à l'occasion de conférences tenues au Secrétariat général permanent de la Défense nationale à Paris, où sont convoqués les préfets des départements concernés. Les dossiers concernant les conférences des 5 juillet 1952 et 26 février 1953, sont conservés aux Archives départementales à Nancy<sup>19</sup>. Y en a-t-il eu d'autres, je ne le sais pas pour l'instant. Pour la Moselle, il est question en 1952 du quartier *Colin* pour l'Intendance, de la base de Frescaty pour du matériel et des liaisons aériennes, de Woippy pour l'Intendance et des carburants, de Pouilly pour les carburants, de Saint-Hubert pour les munitions et, sans précisions, de Tournebride et de la gare de Metz. La conférence qui se tient en février 1953<sup>19</sup>, fait état de la situation à venir au 31 décembre de l'année. Les installations prévues sont plus nombreuses que celles de l'année précédente et quelques précisions sont ajoutées : Tournebride pour le cantonnement, Saint-Hubert pour les munitions « sur rail », les *Entre-*

*pôts frigorifiques de l'Est* pour des stocks, sans doute de nourriture, et les *Établissements Legris* (?) au Ban Saint-Martin. Une liasse sans doute plus tardive (1955?) mentionne en plus les casernes d'Angevillers.

La mention « Saint-Hubert » correspond, d'après ce qu'ont eu l'amabilité de m'indiquer nos confrères Felten, Schontz et Villard<sup>20</sup>, au dépôt du *Bois de Saint-Hubert*, situé entre Richemont et Uckange, construit pour ravitailler les ouvrages du secteur fortifié de Thionville de la Ligne Maginot et relié à la voie ferrée<sup>21</sup>. Dans ce dépôt stationnaient des rames de wagons chargés, d'où la mention « sur rail » trouvée dans les archives.

Dans sa thèse<sup>1</sup>, Olivier Pottier situe à Metz et alentour, en 1951, les établissements suivants : une caserne (c'est le quartier *Colin*), un dépôt de munitions à côté duquel est écrit *Saint Hubert*, un dépôt de vivres à côté duquel est écrit « Woippy » (c'est un ancien parc mobile du Génie de la Région fortifiée de Metz) et un dépôt d'essence près du mot « Pouilly » (sans doute, au sud de Metz, sur la route de Nomeny, un dépôt également construit au profit de la Région fortifiée comme dépôt du Génie). Les cartes présentées par cet auteur pour les années suivantes ne font plus état que de Metz et Woippy.

Pour sa part, le tableau qui m'a été communiqué par M. Dalier<sup>22</sup> mentionne, à la date du 1<sup>er</sup> septembre 1965, 23 installations qui semblent toutes dépendre du dépôt général de Nancy, et qui, en Moselle, sont, dans l'ordre : « Angevillers Caserne, Woippy, Aboncourt, Camp d'Ising, RTO Metz (Rail Transport Office Metz), Micro Angevillers ». À ce moment, Angevillers coûte au budget 65 790 dollars, il totalise 29 bâtiments et sa valeur est de 322 300 dollars. Woippy, avec 33 immeubles, vaut 2 144 000 dollars, Aboncourt occupe 8 bâtiments et compte pour 2 232 300 dollars. Trois bâtiments seulement sont occupés au camp d'Ising pour une valeur de 28 600 dollars, cependant que le RTO de Metz n'en occupe qu'un, ce n'est donc pas le quartier *Colin*, et sa valeur n'est pas indiquée. Enfin, « Micro Angevillers », avec 6 petits bâtiments, a une valeur de 58 200 dollars. Un autre tableau de même origine mais non daté, précise qu'Aboncourt dépend de « Metz General Depot ».

Dans son livre *L'Armée à Metz de 1944 à 1976*<sup>9</sup>, M. le Général Denis mentionne le quartier *Colin* - qui est l'élément majeur des installations américaines à Metz -, la construction du camp de *Tournebride* (que le tableau de M. Dalier n'évoque pas, sans doute parce qu'annexe de *Colin*), du dépôt de Woippy, bien sûr les travaux de mise en conformité OTAN de la base aérienne de Frescaty et du contrôle des mouvements aériens, des installations de transmissions, enfin le site de la 1<sup>re</sup> Division aérienne canadienne.

### Les dépôts

La base logistique principale des Américains à Metz se situe au quartier *Colin* à Montigny-lès-Metz, où ils s'installent à partir de décembre 1950 et où ils demeurent jusqu'en 1964, année où interviennent de profonds changements

d'organisation, décidés par le gouvernement américain, pour des raisons stratégiques, financières et aussi, sans doute, « françaises ».

Plusieurs milliers de soldats américains s'installent (on cite le chiffre de 6 000) et le quartier devient *Metz Quartermaster Depot*. Il comporte tout ce qui est nécessaire à l'activité opérationnelle et à la vie quotidienne des militaires et des familles. C'est un dépôt d'intendance (*Quartermaster*) où sont stationnés et se succèdent des compagnies et des groupes (*Depot Group*) de cette arme. Il en comporte donc les diverses spécialités, mais aussi des éléments des transmissions, du génie et de l'infrastructure, des transports, du service des essences (*POL*), ainsi qu'une infirmerie (*dispensary*, les soins importants conduisant au transfert à l'hôpital militaire américain de Verdun), des cercles, un *PX*, une école (sans doute l'école primaire, *Elementary school*, le lycée étant à Verdun dans les locaux de l'hôpital situé dans la caserne Maginot puis à l'hôpital *Désandrouins* à sa mise en service), une chapelle, une bibliothèque, un gymnase, une salle de spectacle, un coiffeur, un institut de beauté, une blanchisserie, etc.

Les familles arrivent à partir de 1953 et se logent tant bien que mal dans le domaine privé, puis dans le « village américain », constitué de pavillons standardisés confortables, situé à Woippy au lieu-dit *Les Quatre-bornes*.

Des employés civils sont embauchés dès 1951 par le service français spécialisé, appelé « Aide aux armées alliées », installé à la caserne Ney. Les civils sont recrutés, employés et rémunérés par la France et non par les USA.

Le dépôt de Woippy (*Sainte-Agathe*) est une annexe du quartier *Colin* qui est enserré par la ville et n'est donc pas susceptible d'extension. Il est aménagé pour les Américains en même temps que *Tournebride* à partir de 1951, et étendu de 1959 à 1961 pour la somme de 930 MF. L'ensemble des deux camps avait déjà coûté plus d'un milliard de francs<sup>9</sup>. *Sainte-Agathe* est un ancien dépôt militaire français qui a subi des dégradations par suite des bombardements américains de 1944 mais qui a l'avantage de disposer d'espace et d'être raccordé à la voie ferrée. Les troupes américaines l'utilisent à la fin de la guerre, et il s'agit vraisemblablement de lui dans la relation qui est faite dans son ouvrage par le général Denis<sup>9</sup>, sur le lieu de stockage, de destruction et de remise en état de matériel de guerre de Metz-nord en 1946. Puis le site sert de dépôt des surplus comme en témoigne l'article paru dans le quotidien local le mardi 3 janvier 1950<sup>23</sup>. L'emploi d'un site par l'Armée américaine en 1917-1919 ou 1944-1946 est toujours un élément important de son choix, même si c'est la France qui décide des affectations des terrains et bâtiments. De nouveaux hangars sont construits et il comporte principalement, en 1967, trois grands magasins et huit hangars de stockage. Il y est stocké tout ce dont une armée a besoin dans des « halls » dont chacun est spécialisé: habillement, ravitaillement, campement, armement, matériels divers, etc.<sup>9</sup>

Dans l'état de mes recherches, je suis dans l'incapacité de préciser actuellement si le dépôt de carburant de Woippy a été utilisé par l'Armée américaine. Je n'indiquerai donc rien sur lui.

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

Le camp de *Tournebride* à Moulins-lès-Metz, le long de la route nationale et « en dessous » de Frescaty, est réalisé de 1952 à 1954. Il comporte 33 baraquements et est complété par un centre d'appui de 1956 à 1957. Il me semble avoir été construit en deux étapes, de part et d'autre de la route actuelle qui joint l'ancienne route nationale vers Nancy à « l'arrière » de la base aérienne, avec d'abord la partie actuellement occupée par l'Armée de l'Air. Il sert de cantonnement et il s'y trouve à un moment, selon la photographie présentée par le général Denis<sup>9</sup>, de nombreux petits bâtiments, sans doute en bois et à toit à deux pentes, comme il en a existé à de nombreux endroits, la *Forêt de Haye* à Nancy par exemple. Je pense que les neuf actuels grands bâtiments sur l'avant dotés de quais de chargement-déchargement datent de l'époque américaine, et que la partie arrière, actuellement vide et utilisée comme pâturage, servait au cantonnement.

Les Américains disposent aussi de bureaux à la caserne Ney, en liaison avec le service d'Aide aux armées alliées (AAA), d'un bureau transports à l'état-major de la région militaire et d'un autre à la gare.

Dans sa thèse, Olivier Pottier<sup>1</sup> mentionne un dépôt de matériel et de munitions à Eberswiller/Hombourg-Budange dans le casernement de sûreté de la Ligne Maginot d'Ising, dit aussi de Férange. Dans le tableau récapitulatif datant du 1<sup>er</sup> septembre 1965 sur les établissements rattachés au dépôt général de Nancy-*Forêt-de-Haye*, qui m'a été communiqué par M. Dalier<sup>22</sup>, cette installation est indiquée sous les noms, séparés, de Aboncourt, qui est une autre commune toute proche des précédentes, et de camp d'Ising. Par Eberswiller, Hombourg et Aboncourt passent des voies ferrées qui appartenaient aux lignes stratégiques destinées au ravitaillement de la Ligne. Il a donc dû y avoir plusieurs dépôts disséminés entre ces communes, d'autant que le caractère très boisé de la région facilite le camouflage des installations.

### Les infrastructures destinées aux transmissions et aux états-majors

L'Armée américaine utilise plusieurs installations de la Ligne Maginot dans ce qui avait été le Secteur fortifié de Thionville en 1939-1940 : l'ancien camp de sûreté d'Angevillers et les gros ouvrages de Rochonvillers et de Molve<sup>24</sup> dont il hébergeait les équipages.

Le camp d'Angevillers a été terminé en avril 1933 et il a aussitôt accueilli le 168<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de forteresse, puis il a été agrandi et a reçu des artilleurs du 151<sup>e</sup> Régiment d'artillerie à pied et du 2<sup>e</sup> Régiment du génie. Les Allemands utilisent le camp sous l'Occupation et l'Armée française s'y réinstalle ensuite. Dans le cadre de la zone de communication, les ouvrages précités sont dévolus à l'*US Army* et l'*USAFE* et le camp tout proche leur sert de casernement. Il accueille la 175<sup>th</sup> *Signal company* et la 208<sup>th</sup> *Signal support company*<sup>25</sup>.

À côté du camp, sur la colline, tout près de l'actuelle voie rapide en direction de Longwy, les Américains installent une station de télécommunications qui s'appelle *Angevillers radio site* et dépend de la compagnie D du 102<sup>nd</sup> *Signal*

*Battalion*<sup>26</sup>. L'ensemble ne comporte que six petits pavillons et une grande antenne de réseau hertzien, pour l'activité militaire et la vie quotidienne, et est mis en œuvre par 5 à 7 personnes. Il fait partie de la chaîne des transmissions UHF-VHF entre la France où il est le dernier poste, le précédent étant à Verdun au fort de Regret, et l'Allemagne à Weiskirchen.

Le gros ouvrage d'artillerie de Rochonvillers dans la Ligne Maginot a été l'un des premiers construits. Il n'a pas été endommagé en 1940 mais il a subi des modifications pendant l'Occupation, l'Armée allemande perçant une galerie entre le magasin M1 et la caserne et y créant des bureaux<sup>24</sup>. Ces modifications étaient peut-être en rapport avec la présence très voisine d'un des postes de commandement construits pour Hitler et très peu connu sous le nom de *Anlage Brunhilde*. En 1945, les Américains s'y livrent à des essais et, compte tenu de tout cela, il n'est peut-être pas étonnant qu'ils s'y installent et y réalisent aussi des travaux, limités semble-t-il à des peintures et des installations sanitaires, en vue d'en faire un site opérationnel. Les transmetteurs travaillent sur des télétypes qui sont installés dans les locaux. Au départ des troupes américaines, l'ouvrage est ré-utilisé par l'Armée française comme nous le verrons plus loin.

Le gros ouvrage de Molvange<sup>24</sup>, un peu plus au nord et en direction de Luxembourg, à peu près de même importance, a subi sous l'Occupation des modifications similaires à celles de son voisin Rochonvillers. Les Allemands enlèvent divers matériels et transforment les garages et l'atelier des locotracteurs, le magasin et certaines parties de deux blocs de combat en chambres et en bureaux. Les hypothèses exposées pour Rochonvillers s'appliquent peut-être aussi à Molvange. Il sert de relais pour le réseau de communications de la 4<sup>th</sup> ATAF et est utilisé par les transmetteurs de l'*USAFE* et de la *Royal Canadian Air Force*.

Le petit ouvrage d'Immerhof<sup>24</sup>, au nord d'Hettange-Grande, construit à ciel ouvert en raison de la nature du terrain, de 1930 à 1935, attaqué en juin 1940 et remis aux Allemands, est retrouvé en bon état à la Libération. Les Américains en font un de leurs postes de commandement et procèdent à quelques transformations. Il est donc régulièrement entretenu et fait l'objet d'adaptations jusqu'à leur départ.

L'*US Air Force in Europe* utilise aussi le site d'Angevillers, mais elle met également en œuvre un second réseau hertzien avec de multiples relais, comme le précédent. Son passage vers la RFA se fait par une station située près de Dabo<sup>18</sup>, à 1,5 km du village de La Hoube, sur les hauteurs des Vosges, avec une tour de 45 m de haut et des installations situées près de *Kurtrain*. Les Canadiens utilisent également ce site et leur camp se trouve à 200 m environ de la tour, vers le *Sattelfelsen*. Ce relais est intermédiaire entre une station située à Germiny, non loin de la base aérienne d'Ochey en Meurthe-et-Moselle, et une située dans le Palatinat, non loin de Ramstein.

À Rohrbach-lès-Bitche, existe une installation sur la casemate de Bining qui en est tout proche<sup>17</sup>.

### Le pipe-line Donges-Melun-Metz

Cet oléoduc comporte à son origine une station de déchargement située au Croisic et reliée à Donges. De là part l'oléoduc, le plus souvent appelé par son nom anglais *pipe-line*, qui se dirige vers l'est de notre pays avec comme principaux relais Melun et Châlons-sur-Marne (en Champagne aujourd'hui). Passant au nord de Saint-Mihiel, il se termine à Saint-Baussant où existent d'importantes installations de stockage et de distribution reliées à la voie ferrée Metz-Lérouville. Cet oléoduc est toujours appelé « pipe-line Donges-Melun-Metz », bien qu'il n'ait pas cette dernière ville comme destination. De Saint-Baussant, il est ultérieurement prolongé vers Sarrebrück.

Au fil des années, le système est étendu sous la forme d'un réseau appartenant à l'OTAN et connecté à un second oléoduc venant de la Méditerranée. Les bases aériennes y sont peu à peu reliées également. Cet ensemble de transport d'hydrocarbures existe et fonctionne toujours.

### La base aérienne de Frescaty<sup>7-9-17-18</sup>

L'histoire militaire du terrain d'aviation, comme on disait à l'origine, remonte aux envols des aérostats et à l'installation des premiers avions par les Allemands en 1912. Le terrain est repris par l'Armée française en 1918 et subit des bombardements en mai et juin 1940, mais surtout en avril 1944 où il subit des dégâts considérables. Il sert de base aux bombardiers américains, fait retour à l'Armée de l'Air et est réparé. Il devient la base aérienne 128 puis 138 mais sans recevoir de formation volante. La participation de la France à l'OTAN entraîne la rénovation des bases existantes comme Frescaty. Les travaux y sont importants et menés rapidement. Ils concernent au premier chef la réalisation d'une piste bétonnée de 2500 m de longueur construite d'avril à juillet 1951. Ce sont ensuite des infrastructures techniques et des casernements, terminés en octobre 1955. La base doit pouvoir accueillir une escadre aérienne.

Les dimensions du terrain et sans doute aussi sa configuration sont certainement responsables de la disposition et de la forme des parkings pour les avions, qui ne correspondent pas à la présentation habituelle des marguerites des bases OTAN et dont certains sont en « trompette ».

La base est d'abord prévue pour être une « base intérimaire », c'est-à-dire sans doute dans l'attente de la réalisation des installations neuves<sup>18</sup>. Elle sert en réalité de sous-dépôt au grand dépôt de matériel et d'entretien installé très tôt à Châteauroux (*Châteauroux Air Depot*), en fait à Déols, sur le terrain d'aviation de La Martinerie et dans l'ancienne usine d'aviation Bloch (Dassault). Des véhicules et du matériel de guerre y sont stockés à partir de 1951. Mais les véhicules sont déplacés à Moulins à la fin de l'année 1952 et les matériels entreposés et entretenus dans certaines des bases aériennes principales de l'*USAFE*. Frescaty sert alors d'aérodrome à l'*US Army* et abrite une unité aérienne, sans doute, vu les photographies que je possède, dotée d'appareils de liaison destinés aux officiers américains qui ont à se rendre à l'aérodrome du Rozelier à Verdun où est le commandement de la zone avancée (*ADSEC* puis *4<sup>th</sup> Logistical Command*) et à celui de Saran, dans la banlieue Est d'Orléans où le commandement américain

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

pour la France est installé à la caserne *Coligny*. La base de Frescaty est rendue à la France en 1959.

En même temps, de mai 1953 à juillet 1956, est construit un poste de commandement souterrain au fort de *Guise*, à l'ouest du côté de Châtel-Saint-Germain. Il reçoit ses équipements jusqu'en mai 1958 et sert de station radar et de centre opérationnel pour le secteur. Des antennes sont implantées sur différents forts et servent aussi aux transmissions.

L'ensemble des bases aériennes dispersées dans la région, américaines et canadiennes, mais aussi françaises, nécessite un contrôle des mouvements aériens, qui est d'abord réalisé séparément par chaque nation dans le cadre de son propre commandement, sous l'égide de l'OTAN : à Chambley en Meurthe-et-Moselle pour les cinq bases américaines, à Mercy pour les bases canadiennes de Marville (Meuse), de Grostenquin (Moselle) et d'Allemagne, et à Drachenbronn et Contrexéville pour les bases françaises (Frescaty et Nancy-Ochey). Mais cette multiplicité pose des problèmes de coordination et de sécurité. Aussi le commandement américain (4<sup>th</sup> ATAF) prend-il la décision en octobre 1955 de créer un centre commun ou *Military Common Area Control* qui s'installe au fort *Jeanne d'Arc* à Rozérieulles après d'importants travaux d'aménagement réalisés par la France et d'équipements réalisés par les Américains qui y transfèrent leur radar de Chambley. Le centre est opérationnel en février 1957 et assure aussi le contrôle des mouvements aériens civils, d'où des changements d'appellation et surtout la présence d'équipes civiles et militaires sur le site. Il est connu sous le nom de « Metz contrôle ». Le détachement américain est rattaché au 2183<sup>th</sup> *Command Squadron* implanté au quartier *Colin*. Il s'en va en 1967 en emportant son matériel, comme cela est le cas partout pour tout ce qui peut se démonter<sup>7</sup>.

### La base aérienne de Phalsbourg-Bourscheid<sup>6-7-17-18-27</sup>

L'idée d'implanter un terrain d'aviation à la limite Est de la Lorraine naît vers 1933 et reprend la localisation d'un petit terrain créé par les Allemands en 1915. Avec la construction de la Ligne Maginot, une piste en herbe est aménagée à partir de 1937 entre Bourscheid, Saint-Jean Kourzerode et Mittelbronn. Le terrain est occupé par l'Armée de l'Air en 1939-1940, puis par la Luftwaffe qui y installe une station radar. C'est en 1951 que ce petit terrain est retenu par l'OTAN pour la création d'une base aérienne correspondant à ses spécifications quant aux dimensions de la piste, aux marguerites et aux installations attenantes nécessaires à l'activité opérationnelle et à la vie des militaires et de leurs familles. La surface utile, 350 hectares, est obtenue par achats et expropriations. Les entreprises Chemin et Bacci sont chargées des travaux et sous-traitent avec des entreprises locales. La Route nationale 4 est déviée car la place est insuffisante. Un embranchement ferroviaire, comme sur la plupart des bases aériennes américaines, dessert de vastes hangars. Il sert aussi à l'acheminement des trains de carburant, le pipe-line ne les reliant pas à l'origine. La base dispose aussi d'un dépôt de munitions aménagé hors de la base dans le bois de Mittelbronn, et

de deux sites d'aide à la navigation, l'un situé à Eschbourg et l'autre à Wintersbourg, sur les hauteurs des Vosges où il voisine avec une installation canadienne similaire destinée aux pilotes de la base de Grostenquin. Un détachement de liaison français est présent en permanence sur la base.

*Phalsbourg Air Base* est déclarée ouverte en février 1954. Les militaires arrivent avec leurs familles et logent dans des mobil-homes (*trailer-park*) et des appartements loués, puis dans les « villages » créés à Phalsbourg et Sarrebourg et appelés *Clark* et *Perkins* en 1968 en souvenir de deux officiers tués dans l'accident de leur avion. Du personnel civil français est recruté.

Ce sont d'abord des hélicoptères qui occupent le site à partir de novembre 1956 et jusqu'en juin 1957, la piste n'étant pas achevée. Les avions arrivent en septembre 1957, en premier lieu des *RF 84 F* de reconnaissance photographique, puis en avril 1958 des *Sabre F86 D* de chasse du *513<sup>th</sup> Fighter interceptor squadron*, enfin le 7 novembre 1958, les *RF 101 C Woodoo* d'observation extrêmement modernes du *66<sup>th</sup> Tactical reconnaissance wing*. Trois escadrons sont alors présents sur la base. Mais elle est mise en sommeil en 1960 à la suite de la décision du gouvernement français d'interdire la présence d'armements nucléaires étrangers sur le sol français. Les escadrons de chasseurs-bombardiers de l'*USAFE* partent en Allemagne et en Grande-Bretagne. Bien que la base reste entretenue et en parfait état, au début de l'année 1961, les effectifs ne sont plus que de 400 personnes (au lieu de 2 500) et du personnel civil français a été licencié. La construction du Mur de Berlin en 1961 conduit à la ré-occupation de la plateforme à la fin du mois d'octobre par les aviateurs de la *National Guard* du Massachusetts (*101<sup>th</sup>* et *131<sup>th</sup> Tactical fighter squadrons*) et de l'État de New-York (*138<sup>th</sup> Tactical fighter squadron*) équipés de *Sabre F86 H*. Ils sont 2 500 et ils restent sur la base jusqu'en juillet 1962. Ils sont remplacés le 20 décembre par un escadron de *F 84 F* du *408<sup>th</sup> Tactical fighter squadron*. Mais cette présence est de courte durée et, à partir de 1964, la base reste sans avions et donc en sommeil jusqu'au départ définitif des Américains en février 1967 avec licenciement des personnels civils français. La cérémonie de clôture a lieu le 15 de ce mois. En mai 1966, le personnel présent se composait encore de 419 membres de l'*USAFE*, 11 employés civils américains et 105 français, ainsi que de 600 membres des familles. Hoehn<sup>27</sup> indique que pour acquérir et adapter la base, l'*USAF* a dépensé 13,3 millions de dollars de l'époque et, qu'en moyenne, son coût (annuel ?) d'entretien et de mise en œuvre s'est élevé à 1 183 700 dollars... Le déclassement du domaine aéronautique intervient dès 1968<sup>17</sup>.

#### Les installations canadiennes. Quelques éléments<sup>7-9-12-17-18</sup>

Les Canadiens disposent en France d'éléments de la 1<sup>re</sup> Division aérienne dont le poste de commandement s'installe à compter du 10 avril 1953 au château de Mercy-lès-Metz qui est la propriété de l'Armée française depuis 1938. D'importants travaux y ont lieu, ainsi que dans les ouvrages fortifiés de Mercy, Jury et Ars-Laquenexy, de 1953 à 1961. Deux escadres sur les quatre stationnent en France, la 1<sup>re</sup> à Marville en Meuse et la 2<sup>e</sup> à Grostenquin, non loin de Saint-

Avold. Cette dernière est remise au Canada le 13 décembre 1952, dissoute en juin-juillet 1964 et fermée le 31 décembre suivant.

L'état-major gère aussi des installations de commandement situées dans les fortifications précitées (601<sup>e</sup> escadron de télécommunications à Ars-Laqueueux) ainsi que dans les petits ouvrages de Kerfent et de Téting et les camps de sûreté correspondants de Zimming<sup>28</sup> et Téting du secteur fortifié de Faulquemont de la Ligne Maginot à partir de 1957, des installations de contrôle au fort *Jeanne d'Arc* jusqu'en septembre 1963, des relais radio implantés à Metz, à Angevillers et à Zimming, ainsi qu'à *La Hoube* près de Dabo, des détachements stationnés dans les grands commandements OTAN de Rocquencourt et Fontainebleau, sur la base aérienne de Ramstein en RFA, ainsi que la base aérienne de secours de Rocroi. Les Canadiens s'entraînent aussi en utilisant la base aérienne de secours de Mirecourt-Juvaincourt dans les Vosges.

Des logements au nombre de 147 sous la forme de six résidences et deux grands immeubles auxquels s'adjoint une école (École Général Navereau) sont construits à Bellecroix à partir de 1954 sur des terrains cédés par l'Armée française<sup>29</sup>. Environ 1 100 militaires et 300 employés civils français sont à Metz, plus les familles.

Les Canadiens quittent officiellement Mercy le 31 mars 1967 en y inaugurant une stèle qui rappelle leur présence depuis avril 1953.

### **Le contexte de la fin de la présence américaine en France<sup>1-2-10</sup>**

Les États-Unis ne pouvaient pas ignorer les difficultés que le stationnement de leurs troupes posait depuis son origine et que les gouvernements de la IV<sup>e</sup> République ne leur avaient pas cachées, en particulier celui présidé par M. Félix Gaillard (novembre 1957-mai 1958)<sup>30</sup>. La présence américaine peut être assimilée de fait, à défaut de pouvoir l'être de droit, à une occupation étrangère... En arrivant au pouvoir, le général de Gaulle a trouvé ces difficultés, mais la façon dont il les a traitées a été différente. Comme l'indique le professeur Vaisse : *Le général de Gaulle n'a pas inventé les revendications face à l'OTAN. Il a repris les griefs que ses prédécesseurs sous la IV<sup>e</sup> République avaient exprimés avant lui (...). Même sur le plan de l'intégration, de Gaulle a dit tout haut ce que ses prédécesseurs pensaient tout bas<sup>10</sup>*. Dès le 17 septembre 1958, alors qu'il n'est président du Conseil que depuis peu, il établit un mémorandum sur l'avenir de l'Alliance atlantique... et, le 25 mai 1959, il s'oppose au stockage d'engins nucléaires américains sur le territoire français, d'où le départ de notre pays des escadrons chargés de l'assaut nucléaire tactique (« strike ») et la mise en sommeil des bases qui les accueilleraient dès le mois suivant (opération *Red Richard*).

Les auteurs qui ont étudié la présence militaire américaine en France constatent que son apogée se situe entre 1953 et 1958, qu'un retrait s'amorce en 1959 quand le Général s'oppose à la présence des armes précitées et que, de 1961 à 1965, les bases entrent en « léthargie », sauf pendant la « Crise de Berlin », avec

un allègement progressif, donnant l'impression que les États-Unis ne se font pas d'illusions sur les intentions finales du général de Gaulle, devenu président de la République. En octobre 1961, il refuse l'augmentation des effectifs de l'*US Army* que sollicite le gouvernement américain, puis en novembre 1963, refuse le déploiement en France des forces aériennes de l'OTAN en cas d'alerte. Pour ces raisons, et d'autres aussi, le gouvernement américain établit en fin d'année 1963 un programme de réduction des infrastructures établies en France. Aussi des resserrements alliés ont-ils lieu en 1964 et 1965 où, en juin, un rapport américain pose l'hypothèse du retrait de France de ses forces.

Le 9 septembre 1965, le général de Gaulle annonce que la France ne participera plus à l'intégration atlantique après 1969, année qui marque l'expiration du traité de Washington, conclu pour vingt ans, et qui devra donc être renégocié, puis le gouvernement fait savoir aux États-Unis que des décisions concernant l'OTAN seront prises au printemps 1966. En ce début d'année, il y a 31 982 militaires américains et 37 594 membres des familles dans notre pays. Le 21 février 1966, au cours d'une conférence de presse, le président de la République annonce que la France sortira de l'intégration atlantique, ce qu'il écrit au président Johnson le 7 mars : la France veut recouvrer l'exercice de sa souveraineté. Le 27 mars, les Américains commencent à organiser leur départ (opération *Freloc*, voir ci-dessous) et, le surlendemain, un aide-mémoire français précise que les forces américaines et canadiennes, ainsi que les états-majors alliés doivent évacuer la France avant le 1<sup>er</sup> avril 1967. Il y a alors 25 000 militaires américains en France. L'évacuation est annoncée par le secrétaire à la Défense des États-Unis le 15 juin 1966 et, à la fin du mois d'août, plusieurs dizaines d'installations ont déjà été rétrocédées à la France qui en a elle-même revendu certaines. Les opérations d'évacuation des installations et de repositionnement des forces américaines en Europe sont désignées par l'acronyme *FRELOC* : *Fast relocation (from France)*.

Les accords franco-américains signés entre 1950 et 1953, d'une durée égale à celle du Traité de l'Atlantique nord, arrivaient donc à échéance le 4 avril 1969, mais ils pouvaient être dénoncés par consentement mutuel auparavant ou être reconduits. En 1966, lorsque le gouvernement français prend les décisions que l'on connaît, ces conditions ne sont pas réunies et la démarche française, quels que soient les arguments employés, est juridiquement discutable.

Mais, en réalité, l'attitude du général de Gaulle n'est qu'un des éléments de la question. Depuis 1950, la situation militaire a changé et la couverture militaire de l'Europe peut se faire directement depuis l'Amérique en utilisant un échelon avancé en Allemagne de l'Ouest et des matériels prépositionnés. De plus, des économies sont nécessaires aux États-Unis pour faire face aux dépenses nucléaires et spatiales. Avant que le Général ne lui ait signifié son départ, mais sans doute en anticipant sur une décision à laquelle elle s'attendait, l'Administration américaine avait décidé d'alléger sa présence militaire en France en réduisant l'importance de certaines bases et en fermant d'autres. L'opération *Red Richard* donne lieu à la fermeture de plusieurs installations en Lorraine à l'automne 1959. Pour l'année

1966, qui nous intéresse plus encore, le journal *Le Lorrain* indiquait dans son édition du 6 janvier 1966 - donc avant la proclamation de la décision du président de la République - que « les mesures stratégiques budgétaires décidées par le gouvernement américain » conduisaient à la fermeture du grand dépôt de munitions de Trois-Fontaines, à cheval sur les départements de la Marne, la Haute-Marne et la Meuse, et de son annexe de Vassincourt, près de Bar-le-Duc, au 30 juin 1966. Cette même édition précisait que les effectifs du dépôt de Nancy, le plus important d'Europe, seraient réduits de 15 %, et que 568 emplois seraient supprimés à Verdun. À propos de Phalsbourg, le journal indiquait que la base n'accueillait plus d'unité volante depuis 1963 et qu'elle n'abritait plus que 300 personnes au lieu de 1 800 auparavant. Rien n'est précisé ici sur les dépôts messins.

Cependant, après l'annonce du Général, toutes les installations doivent être fermées et « rendues » à la France. La question se pose de la valeur résiduelle de tout ce qui a été construit au bénéfice des Américains et avec leur argent, qu'ils ne peuvent emporter avec eux et que, d'après eux, la France doit payer pour le récupérer. L'accord du 4 octobre 1952 est utilisé comme règle générale, bien qu'il soit assez vague dans ses termes. Les sommes demandées par les États-Unis sont considérables et notre pays, bien qu'en « bonne santé économique », les refuse. Les négociations sont longues et difficiles et n'aboutissent qu'en février 1968, la valeur résiduelle acceptée par la France étant très inférieure au chiffre avancé par les Américains. Par ailleurs, aucun accord n'est conclu sur les facilités qui leur seraient accordées en cas de guerre, même si les éléments de l'Armée française présents en RFA y restent et deviennent un corps d'armée de réserve en seconde ligne pour l'OTAN. Un accord relatif à la coopération opérationnelle entre la France et l'OTAN est signé le 22 août 1967 ; il est connu sous le nom « d'accords Ailleret-Lemnitzer ».

Olivier Pottier a eu l'amabilité de me fournir quelques données sur les investissements américains et les prix de cession d'installations à la France, mais je ne dispose pas de chiffres pour celles qui étaient situées en Moselle. L'hôpital *Désandrouins* de Verdun qui servait de lieu d'hospitalisation pour les militaires de la région messine a fait l'objet de 7076 100 \$ d'investissement<sup>31</sup>. Pour leur part les bases aériennes de Toul-Rosières et Étain-Rouvres ont fait l'objet d'une proposition d'achat par la France pour leur valeur « résiduelle », respectivement à hauteur de 220 612 et 132 857 \$. L'accord s'est fait finalement pour un montant plus élevé : 795 000 et 332 000 \$<sup>32</sup>.

Au total, le 1<sup>er</sup> avril 1967, date butoir théorique du départ des troupes alliées, la plupart des installations ont été évacuées, mais pas toutes, en particulier pas les hôpitaux qui servent d'écoles et de lycées afin que les élèves puissent terminer leur année scolaire. Ils ne seront rendus qu'en juin. Un accord a été signé pour le pipe-line le 24 mars. En mai, il reste encore dans notre pays 2 130 militaires américains et 3 183 membres des familles. Il me semble que la dernière installation rendue à la France se situe au camp de Suippes et qu'elle n'intervient qu'en octobre 1967.

Étant des établissements militaires, toutes les installations sont dévolues au ministère des Armées, dont le titulaire est M. Messmer<sup>30</sup>. Cependant, comme beaucoup ne seront pas reprises par l'Armée, le choix de leur destination passe par une mission placée auprès du Premier ministre, M. Pompidou<sup>30</sup>. Rétrocédées à l'Administration des Domaines, elles sont vendues par elle et acquises par les ministères intéressés, par exemple les Affaires sociales, dont le ministre est M. Jeanneney<sup>30</sup>, pour les hôpitaux, ou par des collectivités ou des particuliers, après qu'un prix a été fixé par le ministère de l'Économie et des Finances. Le ministère des Armées conserve en particulier les installations de la Ligne Maginot qui lui appartiennent, certains dépôts et les bases aériennes, même s'il n'en fait rien d'autre que des installations de secours ou destinées aux manœuvres et exercices. Ce sont surtout les dépôts (Toul et Nancy par exemple) qui sont aliénés.

### **Que sont devenues et que reste-t-il aujourd'hui des installations américaines en Moselle ?**

#### Les dépôts<sup>9</sup>

Le quartier *Colin*, abandonné par les Américains en 1964-1965, est réoccupé par l'Armée française en avril 1966. Il s'y installe la totalité du Centre interrégional d'instruction du Service de santé n° 2 qui était jusqu'alors coupé en deux morceaux, l'un installé à Bar-le-Duc à la caserne *Oudinot*, l'autre à Toul dans les locaux de l'ancien hôpital militaire *Gama*. Avec son homologue stationné à Nantes à ce moment, le C.I.I.S.S. assure la formation de base des appelés du Service de santé pour la 6<sup>e</sup> Région militaire et ses voisines. Le centre est dissous le 30 juin 1972.

Le quartier *Colin* forme aujourd'hui un ensemble avec le quartier *Raffenel-Delaurie* qui lui est contigu. Il est occupé par le 4<sup>e</sup> Groupe d'escadrons de hussards. Depuis la rue, on aperçoit à l'intérieur du quartier des bâtiments qui ont certainement été construits par l'Armée américaine, cependant que les bâtiments anciens portent des numéros dont certains peuvent aussi dater de cette époque.

Le dépôt de *Sainte-Agathe* fait retour à l'Armée française et cet ensemble permet l'installation des matériels des anciens « arsenaux » où l'Établissement régional du matériel de Metz se regroupe en 1989. C'est aujourd'hui un établissement de l'arme du Matériel occupé par la portion centrale (trois compagnies et un groupement) du 1<sup>er</sup> Régiment du matériel sous le nom d'*Établissement Colonel Clerc*. Le régiment est installé sur huit autres sites dans la région.

Au départ de l'*US Army*, si j'ai bien compris, le dépôt de *Tournebride* est subdivisé en deux parties sans que je puisse actuellement en préciser le moment, l'une affectée à l'Armée de Terre et l'autre à l'Armée de l'Air. La partie « Terre » est devenue un pôle important du Commissariat. Diverses structures, dont les noms changent au fil des ans, l'occupent aujourd'hui et lui-même s'appelle *Quartier Moutardier*. Il accueille aujourd'hui le laboratoire régional du Commissariat venu

de Bühl en 1993-1994, le Service technique des marchés et surtout un important dépôt de matériels du 1<sup>er</sup> Régiment médical que le quartier *Serret* à Châtel-Saint-Germain ne peut accueillir vu ses dimensions limitées. Mais ceci ne durera pas puisque le régiment doit faire mouvement vers La Valbonne. Le 4<sup>e</sup> Groupe d'escadrons de hussards y possède une plateforme de groupage depuis 2000. Derrière cet ensemble immobilier, un grand terrain militaire inoccupé s'étend jusqu'au plateau où se trouve la base aérienne. Disposant d'une entrée indépendante, il a vraisemblablement fait partie du dépôt américain. On y voit des chevaux. En effet, depuis 2002 la Société hippique nationale y est installée, et un manège, une écurie et les infrastructures extérieures nécessaires y ont été aménagés<sup>9</sup>.

Quant à la partie « Air », elle fait partie actuellement des emprises de la base aérienne 138 de Metz-Frescaty. Elle est occupée depuis 1966 par des unités qui ont constitué le Groupement de transmission tactique 90 531 puis, depuis 1993, le Centre de détection et de contrôle mobile.

Le fort *Jeanne d'Arc* a été repris par l'Armée française au départ des Alliés et il a servi pour les télécommunications dans la régulation du trafic aérien et la transmission d'informations tactiques. D'importants moyens y étaient installés et il servit de stationnement à diverses formations (Groupement de transmissions tactiques, Section de transmissions d'état-major, Centre de transmission et de transfert télégraphiques, etc.). L'évolution des techniques et les restructurations de l'Armée ont conduit à son abandon progressif entre 1995 et 1997.

La destination des autres petits dépôts que les Américains avaient utilisés en dehors de Metz dans les anciennes installations de la Ligne Maginot ne m'est pas connue de manière précise. M. Villard<sup>20</sup> m'a indiqué que le dépôt de *Saint Hubert* avait été abandonné avant 1965. Je ne sais pas ce qu'il en a été de ceux qui étaient situés à proximité de Hombourg-Budange. Pour sa part, le camp de sûreté d'Ising a été détruit en 2005 et il n'en subsiste que quelques ruines, cependant que les maisons d'habitation sont passées au domaine civil comme cela est classique. La visite que j'y ai faite en août 2008 m'a montré que des bâtiments avaient été détruits pour faire place à des maisons individuelles neuves, mais que de nombreuses constructions de l'époque ont été conservées et transformées.

#### Les infrastructures destinées aux transmissions et aux états-majors

Au départ des troupes américaines, le camp d'Angevillers retourne à l'Armée française et est employé par les unités en garnison à Thionville jusqu'à nos jours, actuellement le 40<sup>e</sup> Régiment de transmissions. Cependant, à l'occasion de la visite que j'ai effectuée sur place en août 2008, le camp était inoccupé et fermé et il ne m'a pas semblé être utilisé.

Comme indiqué précédemment, l'Armée française réutilise ultérieurement l'ouvrage de Rochonvillers. L'idée de remettre en fonctionnement quelques grands ouvrages en bon état a fait l'objet de recherches au cours des années 1960 où il a été question de transformer Rochonvillers en un poste de commandement de type

OTAN, tout comme l'ouvrage du Hochwald l'a été au profit du 1<sup>er</sup> corps aérien tactique (CATAC), et, dans son travail, Séramour<sup>33</sup> en montre un plan et présente quelques chiffres des surfaces, des moyens et des coûts nécessaires. Sans doute en raison de son état satisfaisant et du fait qu'il a été occupé et entretenu (en particulier ventilé et donc séché) pendant plusieurs années, l'Armée en fait un poste de commandement d'exercices (peut-être plus) pour la 1<sup>er</sup> Armée. Ceci justifie entre autres le transfert à Thionville et Hettange-Grande entre 1984 et 1987 du 40<sup>e</sup> Régiment de transmissions jusqu'alors stationné à Sarrebourg. D'importants travaux sont entrepris en 1982 à l'extérieur et à l'intérieur. L'ancienne entrée des munitions est modifiée avec la création d'un mur pare-souffle et entourée d'une importante clôture. Les dessus du bloc 9 sont recouverts d'une grande antenne de télécommunications et d'une clôture<sup>34</sup>. Le bâtiment ex-allemand construit sous l'Occupation (*Anlage Brunhilde*) est intégré au nouvel ensemble et aménagé lui aussi. Ces installations étaient gardées par le 40<sup>e</sup> Escadron de quartier général et le 146<sup>e</sup> Régiment d'infanterie (régiment de réserve)<sup>9</sup>. À l'intérieur de l'ouvrage, d'imposants aménagements sont réalisés ainsi qu'en témoignent les nombreuses photographies aujourd'hui disponibles sur un site Internet<sup>35</sup> à la suite d'une visite organisée sous l'égide de l'Armée en mai 2003. Avec la fin de la Guerre froide qui suit le démantèlement du Mur de Berlin, la disparition de l'URSS et du Pacte de Varsovie, le site est abandonné en 1993 avec la dissolution de la 1<sup>re</sup> Armée, et semble t-il, au moins en partie ouvert vu ce qu'Internet en montre<sup>34</sup>.

Pour sa part, Molvange fait aussi l'objet de modifications et d'un ré-emploi. Son bloc 7 est lui aussi surmonté d'un pylône de communications protégé par une enceinte de sécurité. Internet en montre également des photographies extérieures et intérieures<sup>34</sup>. Ces installations ont depuis été démontées, comme à Rochonvillers, et l'ouvrage doit être aujourd'hui à l'abandon comme l'essentiel de ce qu'a été la Ligne Maginot.

Il n'en est pas de même pour le petit ouvrage d'Immerhof qui, après 1967, a été retenu pour un usage au titre de la Protection civile. Ce projet ne semble pas s'être réalisé et il a été acquis en 1974 par la commune d'Hettange-Grande. Une association qui a pris pour nom *Le Tiburce*, sous lequel l'ouvrage était déjà connu en 1940, en assure l'entretien et le fait visiter.

Si les installations de transmissions des armées alliées ont été démantelées au moment où elles ont quitté la France, il n'en a pas été de même pour celles de l'OTAN, que la France n'a pas quittée et qui nécessitaient des liaisons constantes. Il est difficile de connaître les modifications qui ont dû intervenir dans les réseaux. Certains éléments ont certainement disparu. Une jonction passait par Rohrbach-lès-Bitche et y passe toujours selon les documents actuels disponibles sur Internet<sup>26</sup>. Cependant l'Armée de l'Air a aliéné en 1966 une station radiogoniométrique située à Bining, tout à côté<sup>17</sup>. S'agissait-il d'un relais de transmission ou d'autre chose ? Je ne le sais pas. Cependant, cette ancienne casemate de la Ligne Maginot est encore aujourd'hui surmontée d'une imposante installation de transmissions de l'Armée française.

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

### Le réseau des pipe-lines

Il est toujours en service actuellement. Le pipe-line Donges-Melun-Metz a subi plusieurs transferts de propriété, le dernier en 2000 au profit d'un groupe privé. Les installations de Saint-Baussant sont très actives si l'on en croit le nombre de camions citernes qui s'y trouvent et qu'on croise aux alentours, mais l'embranchement ferroviaire a été déposé, comme à beaucoup d'autres endroits, compte tenu de la manière dont les transports se font de nos jours.

### La base aérienne de Frescaty

Le départ de l'Armée américaine n'apporte pas de changements à la base puisqu'elle a été rendue à la France et qu'elle est utilisée par l'Armée de l'Air. Elle s'étend, de côté de la route de Nancy, d'une partie des emprises de *Tournebride*, et l'ensemble est toujours en service au moment de cette communication. La base abrite en particulier l'état-major de la Force aérienne de combat et deux escadrons navigants. Il apparaît malheureusement que ses jours sont comptés puisque sa fermeture est prévue après 2011 dans le cadre de la réforme annoncée en juillet 2008.

### La base aérienne de Phalsbourg-Bourscheid

Après le départ de l'*USAFE*, les installations reçoivent le nom de *Camp La Horie* en 1969, en souvenir du lieutenant-colonel de La Horie, de la 2<sup>e</sup> DB, tué à l'ennemi le 19 novembre 1944 au cours des opérations de la libération de Phalsbourg. Il a constamment été utilisé. Après avoir été la garnison d'éléments du 6<sup>e</sup> Régiment d'artillerie, il a été dévolu à l'Aviation légère de l'Armée de Terre et a accueilli le 1<sup>er</sup> Régiment d'hélicoptères de combat et des éléments du 4<sup>e</sup> Régiment d'hélicoptères de commandement et de manœuvre. Le 1<sup>er</sup> RHC s'y trouve encore.

### Les villages

Les maisons de la cité *Clark* de Phalsbourg et de la cité *Perkins* de Sarrebourg sont occupées. Depuis 1967, elles ont subi divers aménagements et transformations, des clôtures ont été créées partout - alors qu'il n'y en avait aucune à l'origine - et les arbres ont poussé... Des changements de dénomination ont aussi été effectués pour les rues, mais le nom des villages n'a pas été modifié.

Il doit en être de même à Woippy.

### Les installations canadiennes

Elles ont été peu réemployées par l'Armée en dehors de l'ensemble immobilier de Mercy à Ars-Laquenexy. Le domaine de Mercy-lès-Metz a fait retour à l'Armée qui en était l'affectataire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à la suite de son achat par l'Administration des Domaines en 1938. Il a été utilisé jusqu'il y a quelques années, d'abord par l'état-major de la XVI<sup>e</sup> Brigade mécanisée, du 1<sup>er</sup> mai 1968 au 31 juillet 1977, puis par l'état-major de la 1<sup>re</sup> Armée (se rapprochant de la FATac et de Rochonvillers) à partir du 6 septembre 1990 avec des commandements et des formations d'artillerie (commandement de l'artillerie du 1<sup>er</sup> corps d'armée, 39<sup>e</sup> escadron de corps d'armée pour le soutenir et 601<sup>e</sup> régiment NBC en particulier) et du matériel (par exemple 6<sup>e</sup> bataillon du matériel du territoire en 1972). Après le départ de ce grand commandement le 31 août 1993,

Mercy accueillit en dernier lieu, du 1<sup>er</sup> septembre 1993 au 10 octobre 1998, l'état-major de la Brigade de renseignements et de guerre électronique<sup>9</sup>.

Les ouvrages fortifiés ont été fermés et abandonnés. L'ancien centre d'opérations de combat dans l'ouvrage d'Ars-Laquenexy est envahi par la végétation et a été bien sûr vandalisé. Pour sa part, l'emplacement où se trouvaient les installations radar à côté de l'ancien ouvrage de Mercy est toujours doté d'une solide clôture qui en interdit l'accès.

La base aérienne de Grostenquin n'a pas été réemployée comme telle mais l'Armée de l'Air utilise le site et y a installé un élément d'une structure de guerre électronique. Les ouvrages fortifiés de Metz et ceux de la Ligne Maginot qui étaient utilisés comme locaux d'état-major et pour supporter des installations de transmissions ont été repris par l'Armée. Enfin, à Metz-Bellecroix et Saint-Avold, les logements, les maisons et les écoles sont passés dans le milieu civil, collectif ou privé. À Metz, les logements et les résidences ont été pris en charge par l'Office des HLM, cependant que l'école était utilisée comme maternelle avant d'être mise à la disposition de l'Institut régional d'administration en 1973<sup>29</sup>. Le site de Mercy devient le lieu d'implantation du nouvel établissement de Metz du Centre hospitalier régional de Metz-Thionville.

Les visites que j'ai effectuées récemment sur différents sites ex-américains de notre région m'ont montré que les bâtiments avaient été relativement peu modifiés depuis leur construction et le départ de l'*US Army*, sauf quand ils avaient totalement changé de destination ou qu'une rénovation complète avait été réalisée. C'est ainsi qu'à l'intérieur des bâtiments, beaucoup de sols, de portes, de fenêtres, de radiateurs, de paliers et de sas de sorties, de cages d'escaliers, etc., sont encore dans leur état originel en 2008. À certains endroits, il est possible de voir les peintures d'origine, d'un vert très clair le plus souvent, et les installations sanitaires, remarquables pour l'époque à nos yeux français, baignoires dans l'*US Army* et douches dans l'*USAFE*, installation sanitaire dans chaque salle de bain dans les hôpitaux...

## Conclusion

L'Armée américaine (et canadienne ensuite) s'était primitivement installée en France pour vingt ans : 1949-1969. Pour cela, elle avait fait aménager ou construire un grand nombre d'installations, et le programme était gigantesque. Les constructions, terminées autour de 1960, étaient prévues pour une durée de cinquante années. Nous y sommes presque parvenus. Initié au début de la Guerre froide, ce programme avait perdu une partie de son intérêt stratégique dans la décennie 1960-1970, mais ni l'OTAN, ni les Américains ne pouvaient le prévoir à l'origine, et il apparaît certain que tout cela était fait pour durer. Les Américains pensaient certainement rester en France encore un certain temps après l'expiration du traité initial signé en 1949. Il est de fait que l'OTAN est toujours active et que l'Armée américaine est toujours présente dans les pays qui nous entourent.

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

En Moselle, il apparaît que le programme de construction a été très limité, puisqu'à l'exception des bases aériennes de Phalsbourg-Bourscheid pour les USA et de Grostenquin pour le Canada, et les installations de soutien militaire (transmissions en particulier) et familial (logements et écoles), les infrastructures utilisées ont été pour l'essentiel des casernements, comme le quartier *Colin* à Metz ou le château de Mercy, ou des dépôts préexistants comme *Sainte-Agathe* à Woippy ou des infrastructures et ouvrages construits avant 1940 pour la Ligne Maginot.

Au départ de ces troupes, avant ou après les décisions prises par le général de Gaulle, les installations purement militaires sont retournées à l'Armée française qui, en Moselle, en a réutilisé un grand nombre, mais pas toutes cependant. L'exemple majeur est l'ex-base canadienne de Grostenquin qui n'a pas été réemployée selon sa destination première. Même la Ligne Maginot a été en partie réutilisée : camp d'Angevillers et ouvrages de Rochonvillers et Molvange transformés en poste de commandement souterrain pour un état-major d'armée.

La seule installation entièrement neuve était la base aérienne de Phalsbourg que l'Armée française a reçue (acquise en réalité) presque neuve. Mais elle disposait dans la région de tant de plateformes aéronautiques qu'elle n'en a pas refait une base aérienne. Après avoir servi de garnison à divers corps de troupes, elle accueille aujourd'hui un régiment d'hélicoptères de combat.

Pour nous, cette présence militaire étrangère, vécue par certains - et même par le général de Gaulle - comme une occupation, est déjà « tellement » ancienne que nous l'avons presque totalement oubliée. Avions-nous honte ? Peut-être mais c'est loin d'être sûr car les Américains n'étaient pas partout présents dans notre pays, loin de là, ni excessivement nombreux et ils vivaient en partie entre eux ou en « circuit fermé ». Avons-nous eu raison ? Je n'en suis pas sûr bien que je pense que cela était nécessaire vu l'époque et la situation politique et économique de notre pays.

À Metz, où La Fayette, - né en 1757, il y a un tout petit peu plus que 250 ans -, prit la décision que l'on sait et où l'armée des États-Unis fut effectivement assez présente il y a cinquante ans, il en est sans doute de même, bien qu'il y ait plus de raison de se souvenir que les *boys* et les *GI's* étaient déjà venus deux fois en un demi-siècle. L'esprit de la liberté et sa célèbre statue française y étaient pour quelque chose, mais les sentiments n'étaient pas aussi purs, il y avait des arrière-pensées politiques, économiques et autres... Les faits sont là et peut-être est-il heureux qu'ils soient revenus une troisième fois, même si on ne refait pas l'Histoire. Le *jean* et le *coca* sont restés...

Pour les vétérans américains, innombrables sur Internet sont les témoignages ineffaçables et éminemment chaleureux et nostalgiques des années qu'ils ont passées dans notre pays. J'en ai vu de désobligeants, mais ils sont rares. Les Américains qui ont été affectés dans notre pays n'ont pas oublié. Un nombre significatif d'entre eux s'y est marié et nombre d'enfants y sont nés. Chaque année nombre d'entre eux reviennent revoir et revisiter les lieux où ils ont vécu quelques années

de leur jeunesse. Pour l'instant et pour quelques années encore, comme les bâtiments, ils sont là, et il est certainement regrettable qu'ils pensent peut-être plus à nous que nous à eux. Peut-être aussi était-ce un des buts de cette communication.

Aucun travail n'ayant été réalisé sur ce sujet à ma connaissance, sauf spécifiquement sur Metz par notre confrère le général Denis<sup>9</sup>, ou sur notre pays en général, par exemple par Olivier Pottier<sup>1-2</sup>, mais très peu sur les installations et leurs emplacements, et la documentation n'étant pas très facile à trouver, sinon à Paris et aux États-Unis, mon travail a été assez difficile. Il est de ce fait certain qu'il est entaché d'erreurs, d'imprécisions et d'oublis, que votre bienveillance excusera. Il est à souhaiter que, sans tarder, des travaux d'ensemble soient entrepris sur ce sujet, pendant que des témoignages sont encore accessibles et « interrogeables », les archives, pour leur part, ne l'étant encore qu'assez difficilement.

### Bibliographie et notes

- 1 POTTIER (O.), *La présence militaire américaine en France (1950-1967)*, thèse de doctorat d'Université, sous la direction de M. Vaïsse, Université de Reims Champagne-Ardenne, Reims, 1999, 2 volumes, 730 p.
- 2 POTTIER (O.), *Les bases américaines en France 1950-1967*, L'Harmattan, Paris, 2003, 376 p.
- 3 Par exemple: MENUJER (R.), *La présence américaine à Orléans dans le cadre de la défense atlantique 1950-1967*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction du professeur Y. Durand, Faculté de lettres, langues et sciences humaines, Université d'Orléans-Tours, 1991.  
BERGERET-CASSAGNE (A.), *Les bases militaires américaines en France 1950-1967. Influences matérielles et culturelles*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de P. Griset, Université Paris IV-Sorbonne, 2004.
- 4 JARRAUD (F.), *Les Américains à Châteauroux*, chez l'auteur, Les Cassons-Arthon, 1981. Il s'agit de la publication de la thèse de 3<sup>e</sup> cycle de l'auteur.  
DUBANT (D.), *Base américaine de Châteauroux-Déols 1951-1968*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2008, 144 p.
- 5 EXTRADE (S.), LACHAISE (F.) et RIVIÈRE-DERNONCOURT (M.), *La Rochelle à l'heure américaine 1950-1964*, ABC DIF Éditions, Mansle (Charente), 2006, 199 p.
- 6 MAUFFREY (P.), *Phalsbourg Air Base - Histoire de la Base de Phalsbourg - Période américaine*, Imprimerie Scheuer, Drulingen, 1990, 133 p., *passim*.
- 7 LOUBETTE (F.), *Les Forces aériennes de l'OTAN en Lorraine 1952-1967*, Éditions Serpenoise, Metz, 2008, 247 p., en particulier le chapitre 3 de l'avant-propos (aviation canadienne) et les chapitres 1 (Metz), 3 (Grostenquin) et 8 (Phalsbourg) relatifs aux bases.
- 8 LABRUDE (P.) et THIÉBAUT (P.), L'Hôpital militaire américain « Jeanne d'Arc » de Dommartin-lès-Toul (1953-1967-2007). Origine, évolution, état actuel, avenir, *Études toulouses*, 2008, n° 126, p. 3-30.  
LABRUDE (P.), Les hôpitaux construits en France pour l'US Army de 1950 à 1967. Organisation, localisation, usages, *Histoires des Sciences médicales*, 2008, vol. 42, n° 3, p. 301-310.

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

- 9 DENIS (P.), *La Garnison de Metz 1918-1944*, Éditions Serpenoise, Metz, 1998, 256 p., *passim*.  
*La Garnison de Metz 1944-1976*, Éditions Serpenoise, Metz, 2002, 255 p., *passim*.  
*La Garnison de Metz 1976-2002*, Éditions Serpenoise, Metz, 2004, 261 p., *passim*.
- 10 *La France et l'OTAN*, Actes du colloque des 8-10 février 1996 à Paris, sous la direction de M. Vaisse, P. Mélandri et F. Bozo, Centre d'études d'histoire de la défense, Château de Vincennes, Éditions complexe, Paris, 1996, *passim*, en particulier les articles de P. Facon, « Les bases américaines en France, 1945-1958 : un enjeu politique », p. 129-145, et d'O. Pottier, « La présence américaine en France, 1951-1967 : cohabitation ou acculturation ? », p. 147-168.
- 11 De nombreux textes historiques en anglais sur la Com Z, comportant des références de périodiques militaires de l'époque et même d'ouvrages ou de documents officiels américains, sont accessibles sur Internet, en particulier à partir du site « U. S. Army in Germany ».
- 12 HOUIZOT (A.), *Le Problème de la défense aérienne à l'heure de l'OTAN 1949-1966*, Service Historique de la Défense, Château de Vincennes, 2007, 195 p., ici en particulier les p. 39 à 58.
- 13 DROZ (B.), La guerre de Corée, dans : *Le temps de la guerre froide. Du rideau de fer à l'effondrement du communisme*, L'Histoire, Éditions du Seuil, Paris, 1994, p. 391-404.
- 14 MANGIN (J.), *Les Américains en France 1917-1919 La Fayette Nous voici*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2006, 160 p., ici p. 44.
- 15 DOMANGE (G.), « Verdun, l'OTAN et la base américaine 1950-1967 », dans : *Verdun Ville militaire*, Collection « Connaissance de la Meuse », Imprimerie Frémont, Verdun, 2000, p. 55-70.
- 16 GRATHWOL (R.P.) et MOORHUS (D.M.), *Building for peace : U.S. Army Engineers in Europe 1945-1991*, Army Corps of Engineers, US Government Printing Office, Washington DC, USA, 2006, 503 p., ici chapitre 4 : *Construction in the mid-1950's*, p. 101-114 dont le tableau p. 105.
- 17 *Direction de l'Infrastructure de l'Air 1945-1994, Répertoire numérique détaillé de la sous-série 50 E*, sous la direction d'A. Beylot, Archives de la Défense, Armée de l'Air, Service historique, Vincennes, 2003, 339 p., *passim*.
- 18 Mc AULIFFE (J.-J.), *U.S. Air Force in France 1950-1967*, Milspec Press, San Diego (USA), 2005, 464 p., en particulier les chapitres 8 (Châteauroux-Déols et son sous-dépôt de Frescaty), 15 (Phalsbourg) et 19 (RCAF in France).
- 19 Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, W 950-201 : préfecture, cabinet, chemise « Forces alliées », liasse « Installations US » et chemise « Conférences » du 5 juillet 1952 et du 26 février 1953. Ce dossier est librement consultable et son contenu divulgable. Il n'en est pas de même de nombreux autres dossiers, seulement consultables sur autorisation et dont le contenu ne peut pas être publié. C'est pourquoi je n'ai pas, pour l'instant, étudié les dossiers conservés aux Archives départementales de la Moselle.
- 20 Je remercie vivement MM. Felten, Schontz et Villard pour les précisions qu'ils m'ont données et leur aide amicale. M. Villard et son ami M. Kurek ont évoqué pour moi leurs souvenirs de ce dépôt gardé par quelques soldats américains secondés par des membres du *Service polonais du travail* et leurs chiens, du village créé dans la forêt pour ses gardiens, des enfants qui y allaient pour recevoir du chocolat et du chewing-gum, et de la fin de cette présence américaine avant 1965. Je leur suis très reconnaissant de ces renseignements.
- 21 TRUTTMANN (P.), *La Muraille de France ou la Ligne Maginot*, Gérard Klopp, Thionville, 1985, p. 436.

## L'Armée américaine en Moselle dans le cadre de l'OTAN de 1950 à 1967

- 22 Tableau « Nancy complex, R&U base data » en date du 1<sup>er</sup> septembre 1965, communiqué en octobre 2007 par M. Jean Dalier, de Toul, ancien responsable des services d'entretien du dépôt américain (US Army General Depot Nancy) de Nancy. Je le remercie bien vivement de m'avoir reçu et communiqué ses souvenirs et sa documentation.
- 23 <http://www.raconte-moi-woippy.net>, consulté le 5 février 2007.
- 24 MARY (J.-Y.), *La Ligne Maginot - Ce qu'elle était, ce qu'il en reste*, sans nom, 1980, 355 p., en particulier pp. 233 : Rochonvillers, 234 : Molvange et 235 : Immerhof.
- 25 <http://www.mablehome.com/molvange/sfthi/camp/angev/camp-angevillers-1.htm> consulté le 5 août 2008.
- 26 [http://www.usarmygermany.com/Units/Signal/USAREUR\\_102ndSigBn%201.htm](http://www.usarmygermany.com/Units/Signal/USAREUR_102ndSigBn%201.htm) consulté le 6 août 2008.
- 27 HOEHN (J.-P.), Il était une fois... Phalsbourg Air Base, *Air Fan*, 1980, n° 19, p. 30-35.
- 28 Conversation téléphonique avec M. Zimmer, propriétaire de l'ancien camp de sûreté de Zimming de la Ligne Maginot, le 1<sup>er</sup> septembre 2008, après une visite extérieure du site le 20 août.
- 29 HOUSSEMANT (B.), *Bellecroix Colline messine*, Éditions Serpenoise, Metz, sans date, p. 39-40.
- 30 YVERT (B.), *Premiers ministres et présidents du Conseil depuis 1815*, collection Tempus, Perrin, Paris, 2007, 916 p., ici p. 653-661 (Félix Gaillard) et 698-700 (gouvernements de M. Pompidou).
- 31 Investissements américains en France dans les hôpitaux d'après un récapitulatif général, dans : *HQ US Army Communications Zone Europe*, FRELOC after Action Report, 1966-1967, p. 45-51, US Army Center for military History, Washington DC, USA. Ce document m'a été aimablement communiqué par M. Pottier à qui j'exprime ici ma reconnaissance.
- 32 Prix estimé d'installations américaines vendues au gouvernement français (offre française initiale et prix accepté), *HQ US european Command, FRELOC Final Report*, 1967, US Army Center for military History, Washington DC, USA. Ce document m'a été aimablement communiqué par M. Pottier à qui j'exprime ici ma reconnaissance.
- 33 SÉRAMOUR (M.), *La Ligne Maginot de 1945 à nos jours*, Jean-Pierre Gyss éditeur, Hayange, 2006, 157 p., en particulier les p. 61, 67 à 69, 86, et les notes p. 146 à 149.
- 34 <http://www.mablehome.com/molvange/molvange/molvange-eh-2.htm>  
[mablehome.com/molvange/molvange/molvange-em.htm](http://www.mablehome.com/molvange/molvange/molvange-em.htm)  
[mablehome.com/molvange/sfthi/go/rochonvillers/rochonvillers-em.htm](http://www.mablehome.com/molvange/sfthi/go/rochonvillers/rochonvillers-em.htm) consultés le 14 août 2008.
- 35 <http://www.subbrit.org.uk/rsg/sites/r/rochonvillers/index2.html> consulté le 18 août 2008.

